

# Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de MARIGNY

## du lundi 30 mai 2016

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny :

**le lundi 30 mai 2016 à 15 heures 30**

Ordre du jour :

- Poursuite de l'analyse de vos propositions pour que le temps du repas dans le restaurant scolaire soit le plus agréable pour tous..
- Questions diverses

.Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 23 mai 2016

Le Maire,

Pour les parents : vos enfants seront accompagnés par des conseillers municipaux lors du trajet :

École/mairie à 15heures 30

Mairie/école à 16 heures 30

Le lundi 30 mai 2016, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire :

### **Présents :**

#### **Les conseillers municipaux des enfants :**

Nora BAILLY-EMERIT, Léna BELY, Timéo CHAUVIN, Maellis FORTIN, Lou GUILLOTEAU-BRANGER, Alban MINOZA et Vincent RICHARD.

**Absent :** Evan BENAÏTIER.

### **Présents :**

Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Louis GRIJOLOT, Anne-Marie PROUST, (élus communaux) et Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2).

**Absents :** Julien MORIN-POUGNARD et Line ROMANTEAU.

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

\*\*\*\*\*

Le maire, M. Daniel BAUDOUIN souhaite la bienvenue à tous les élus et les remercie de leur implication dans leur rôle de Conseiller Municipal des Enfants ainsi que M. Alain VALLÉE leur enseignant qui les accompagne.

Il demande si, depuis la dernière réunion du 25 avril, il y a des événements qu'ils souhaiteraient porter à notre connaissance. Ces sujets seront abordés en questions diverses, après le travail de l'ordre du jour consacré aujourd'hui à la poursuite des propositions pour le règlement du restaurant scolaire.

Le Procès verbal de la séance du 25 avril 2016, envoyé aux élus avec leur convocation est projeté et lu par Vincent DROUARD. M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des modifications à apporter. Le Procès verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Une fiche est remise aux élus avec les listes des propositions :

- du Conseil Municipal des Enfants,
- du personnel du restaurant scolaire (réunion du 28/04/2016),
- du règlement du restaurant scolaire actuel,
- des enseignants dans leur classe,

Par 2, ils travaillent sur ces propositions (10 mn) pour en extraire les plus pertinentes et à tour de rôle énumèrent celles qu'ils voudraient intégrer dans le règlement du restaurant scolaire.

Synthèse des propositions :

- je vais aux toilettes avant le repas
- je me mets en rang et je rentre calmement, sans bousculade
- j'accroche mon vêtement et me lave les mains
- je vais m'asseoir directement sur ma chaise
- je parle doucement (chuchotement), je ne crie pas

- je respecte le personnel, je dis « bonjour », « s'il te plaît », « merci », « pardon »
- je respecte les autres enfants (pas de coups de pieds, pas d'insultes...)
- je me tiens correctement à table
- je lève le doigt pour demander quelque chose au personnel
- je mange proprement
- je goûte ce qu'on me donne à manger
- je respecte la nourriture (ne pas jeter par terre, ne pas lancer, ne pas la mettre dans les verres ou les assiettes des autres)
- je respecte le matériel du restaurant scolaire (chaises, tables, couverts, bouteilles d'eau)
- je débarrasse la table calmement à la fin du repas (assiettes, verres, couverts regroupés en bout de table)
- je sors de table calmement en marchant et je range ma chaise
- je n'apporte pas mes jouets au restaurant scolaire

- mettre en place un self service pour les CM pour responsabiliser les enfants
- repositionner différemment les tables
- diminuer le temps de présence dans le restaurant scolaire pour avoir plus de récréation
- veiller à ce que le personnel du restaurant scolaire ne crie pas
- faire une étude d'isolation du restaurant scolaire (plafond, murs)
- mettre des tampons sous les pieds des chaises
- installer une caisse à jouets (pour y déposer les jouets apportés au restaurant scolaire)
- désigner un responsable de table
- faire 2 services
- mettre les sauces à part

La proposition de mettre une alarme quand la densité du bruit est trop forte est évoquée par un conseiller municipal.

- quand c'est nécessaire il est normal de sanctionner
- punitions éducatives
- réparation (ramasser les objets ou la nourriture lancés, jetés)
- transfert de la punition (ramasser les feuilles dans la cour...)
- avertissement à l'oral et information aux parents par le personnel
- certains élèves souhaitent mettre en place un système de croix (auto-discipline)
- si impolitesse : le dire au directeur de l'école ? aux parents ?

Pour les sanctions, punitions et manque de discipline nous en reparlerons lors de la prochaine réunion

Des informations sont données par M. le Maire :

- l'insonorisation de la cantine se fera pendant les vacances scolaires des devis ont été demandés, le Conseil Municipal des adultes les étudiera à la prochaine séance du Conseil Municipal le 16 juin 2016.
- le self pour les enfants du CM1 et du CM2 va être mis en place au mois de juin, cette organisation pourrait remédier au temps du repas « trop long », mais il faut veiller à garder la convivialité du « manger ensemble ».
- le Multi-sports va être ouvert en entier dans le mois de juin, le gazon est bien levé (bonne météo pluvieuse), il faudra 2 tontes pour bien le stabiliser.
- un banc va être installé mercredi dans la cour de l'école où ? Entre le marronnier et le tilleul.  
Les 2 autres ne sont pas encore livrés, vous déciderez de l'emplacement qui vous convient (à côté du bac à sable) (sous le préau).

Le « **restaurant scolaire** » ou la « **cantine** » il faudrait donner un nom unique pour mettre un titre à notre règlement, que préférez-vous ?

### **Questions diverses :**

Pour l'école :

- Mettre les filets de but sur le terrain de foot
- Installer un autre porte-vélos dans la cour de l'école
- Placer des miroirs dans les toilettes
- Regarder au sèche-mains des WC des garçons
- Retracer les terrains dans la cour de l'école

Pour la commune :

- Installer des poubelles pour les crottes de chiens (sur les pelouses des lieux publics)
- Construire des cabanes dans les arbres
- Mettre plus de décorations et d'animations à certains moments de l'année (feu d'artifice 14 juillet)
- Avoir un petit supermarché
- Avoir un médecin sur la place

Remerciements de M. les Maire aux élus du CME et à M. Alain VALLÉE.

Fin de la séance à 16h 30.

**Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants :**  
**lundi 20 juin 2016 à 15 heures 30**